

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : SURFACE BONDER XI

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Adhésifs, produits d'étanchéité
 Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Integra Adhesives
 600 Ellis Road
 Durham, NC 27703 - USA
 T 1-919-598-2400
www.integra-adhesives.com



1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Transportation and Medical: CHEMTEL Tel. 800-255-3924; +1 813-248-0585 (International)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Liquides inflammables, catégorie 2	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	H302 Nocif en cas d'ingestion.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B	H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

: Danger

Mentions de danger (GHS US) :

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence (GHS) :

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
 P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau
P303+P361+P353 - Si sur la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / douche
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
P330 - Rincer la bouche.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS
Methyl methacrylate	(N° CAS) 80-62-6	45 - 55	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT SE 3, H335
1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL	(N° CAS) 38668-48-3	0.1 - 0.5	Acute Tox. 2 (Oral), H300 Eye Irrit. 2A, H319 Aquatic Chronic 3, H412
DICYCLOHEXYL PHTHALATE	(N° CAS) 84-61-7	0.1 - 0.5	Skin Sens. 1, H317 Repr. 1B, H360
DIBENZOYL PEROXIDE	(N° CAS) 94-36-0	0.1 - 0.5	Org. Perox. B, H241 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
pentaerythritol tetra(mercaptopacetate)	(N° CAS) 10193-99-4	0.1 - 0.5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1A, H317
Drometrizole	(N° CAS) 2440-22-4	0.1 - 0.5	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Écarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel de ventilation, d'éclairage, électrique antidéflagrant.
Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Produits incompatibles	: Acides forts. Oxydants forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

SURFACE BONDER XI	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Methyl methacrylate (80-62-6)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methyl methacrylate
ACGIH TWA (mg/m ³)	205 mg/m ³
ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
ACGIH STEL (mg/m ³)	410 mg/m ³
ACGIH STEL (ppm)	100 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & eye irr; body weight eff; pulm edema. Notations: DSEN; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Methyl methacrylate
OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	410 mg/m ³
OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	410 mg/m ³
NIOSH REL (TWA) (ppm)	100 ppm
1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL (38668-48-3)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
Drometrizole (2440-22-4)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
pentaerythritol tetra(mercaptoacetate) (10193-99-4)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
DICYCLOHEXYL PHTHALATE (84-61-7)	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Benzoyl peroxide
ACGIH TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT & skin irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Référence réglementaire	ACGIH 2020
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Benzoyl peroxide
OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. gants en caoutchouc nitrile. gants en caoutchouc naturel. Épaisseur minimale du gant: >3 mm. Gants en caoutchouc butyle

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Cartouche de vapeur organique

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: liquide visqueux.
Couleur	: Blanc cassé Gris Noire
Odeur	: Solvant.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100,5 °C
Point d'éclair	: 11,5 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: > 3
Densité relative	: 1,048 – 1,175
Solubilité	: insoluble dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

ATE (voie orale)	1307,399 mg/kg de poids corporel
------------------	----------------------------------

Methyl methacrylate (80-62-6)

DL50 orale rat	7900 – 9400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
ATE (voie orale)	7900 mg/kg de poids corporel
ATE (poussières, brouillard)	29,8 mg/l/4h

1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL (38668-48-3)

ATE (voie orale)	5 mg/kg de poids corporel
------------------	---------------------------

Drometrizole (2440-22-4)

DL50 orale rat	10000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 590 mg/m ³
ATE (voie orale)	10000 mg/kg de poids corporel

pentaerythritol tetra(mercaptoacetate) (10193-99-4)

DL50 orale rat	> 1000 (≤ 2000) mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 3363 mg/m ³
ATE (voie orale)	2000 mg/kg de poids corporel

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
----------------	--------------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Groupe IARC	3 - Non classable

Drometrizole (2440-22-4)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	100 mg/kg de poids corporel

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)	
Groupe IARC	3 - Non classable

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Voies d'exposition possibles : Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.

Symptômes/effets : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Methyl methacrylate (80-62-6)	
CL50 poisson 1	> 79 mg/l 96 h
EC50 crustacea	69 mg/l 48 h

Drometrizole (2440-22-4)	
CL50 poisson 1	> 0,17 mg/l
EC50 crustacea	> 1000 mg/l
LOEC (chronique)	0,041 mg/l 21d
NOEC (aigu)	0,17 mg/l
NOEC chronique crustacé	0,013 mg/l 21d

pentaerythritol tetra(mercaptoacetate) (10193-99-4)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l 96 h
EC50 crustacea	> 1,06 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

SURFACE BONDER XI	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
DBO (% de DThO)	94,3 % DTO

Drometrizole (2440-22-4)	
Biodégradation	84,3 % 28 days

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SURFACE BONDER XI	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Methyl methacrylate (80-62-6)	
Log Pow	1,38

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Drometrizole (2440-22-4)	
BCF poisson 2	≤ 2000 l/kg
Log Pow	4,2 @ 25C

12.4. Mobilité dans le sol

SURFACE BONDER XI	
Ecologie - sol	Non établi.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Département des transports (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1133 ADHÉSIFS, 3, II
N° ONU (DOT) : UN1133
Désignation officielle de transport (DOT) : ADHÉSIFS
Department of Transportation (DOT) des classes de danger : 3 - Classe 3 - Liquide inflammable et combustible 49 CFR 173.120
Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger moyen
Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Liquide inflammable



DOT Emballage non en vrac (49 CFR 173.xxx) : 173
DOT Conditionnement En vrac (49 CFR 173.xxx) : 242
Exceptions d'emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 150
DOT Quantité Limitations passager avion / rail (49 CFR 173,27) : 5 L
DOT Quantité avion Limitations Cargo seulement (49 CFR 175.75) : 60 L
Emergency Response Guide (ERG) Number : 128
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II
N° ONU (TDG) : UN 1133
TDG Désignation officielle de transport : ADHÉSIFS
Classes TMD danger primaire : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage : II - Danger moyen

Transport maritime

Description document de transport (IMDG) : UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

N° ONU (IMDG)	: 1133
Nom d'expédition (IMDG)	: ADHÉSIFS
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: II - substances présentant un danger moyen
Quantités limitées (IMDG)	: 5 L

Transport aérien

Description document de transport (IATA)	: UN 1133 ADHÉSIFS, 3, II
N° ONU (IATA)	: 1133
Désignation officielle de transport (IATA)	: ADHÉSIFS
Classe (IATA)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IATA)	: II - Danger moyen

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Produit(s) chimique(s) soumis à obligation de rapport suivant la Section 313 ou le Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) of 1986 and 40 CFR Part 372" :"

Methyl methacrylate	N° CAS 80-62-6	45 - 55%
Methyl methacrylate (80-62-6)		
EPA TSCA Regulatory Flag	T - T - indique une substance soumise à une règle d'essai de la Section 4 de la loi TSCA, États-Unis.	
CERCLA RQ	1000 lb	

Réglementations internationales

CANADA

Methyl methacrylate (80-62-6)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL (38668-48-3)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
Drometrizole (2440-22-4)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
pentaerythritol tetra(mercaptoacetate) (10193-99-4)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
DICYCLOHEXYL PHTHALATE (84-61-7)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).
DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)
Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Directives nationales

SURFACE BONDER XI
Tous les composants présents dans ce produit sont inscrits dans l'inventaire de la TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) de l'EPA (Environmental Protection Agency - Agence de protection environnementale) aux États-Unis ou sont autrement conformes aux dispositions de la TSCA.
Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure des substances (DSL) ou non-Liste intérieure des substances (LES).
Methyl methacrylate (80-62-6)
Coté sur le catalogue chinois des produits chimiques dangereux. Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC) Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC) Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques) Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL) Inscrit sur l'inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI) Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL (38668-48-3)
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC) Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

1,1'-(P-TOLYLIMINO)DIPROPAN-2-OL (38668-48-3)

Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)

Drometrizole (2440-22-4)

Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)

pentaerythritol tetra(mercaptoacetate) (10193-99-4)

Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)

DICYCLOHEXYL PHTHALATE (84-61-7)

Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)

DIBENZOYL PEROXIDE (94-36-0)

Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Listed on the Korea Designated Existing Substances List (First Batch).
Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur le catalogue chinois des produits chimiques dangereux.
Inscrit sur l'inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)
Listed on Chinese List of Hazardous Chemicals for Priority Management-SAWS

15.3. Réglementations des Etats - USA

⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Ethyl acrylate, qui est connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Composant	Cancérogénicité	Toxicité pour le développement	Toxicité pour la reproduction mâle	Toxicité pour la reproduction femelle	No significance risk level (NSRL)	Doses maximales admissibles (MADL)
Ethyl acrylate(140-88-5)	X				not determined	

Composant	Réglementations nationales ou locales
DIBENZOYL PEROXIDE(94-36-0)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
Methyl methacrylate(80-62-6)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

RUBRIQUE 16: Autres informations

- Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. Informations sur le fabricant. United Nations Economic Commission for Europe: About the GHS. Accessed at http://www.unece.org/trans/danger/publi/ghs/ghs_welcome_e.html. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html. WHMIS: Le Système d'information sur les matières dangereuses: la norme nationale de communication des dangers du Canada. Agence australienne d'hygiène et de sécurité au travail (Worksafe Australia), « Preparation of Safety Data Sheets for Hazardous Chemicals » (Préparation de fiches de données de sécurité pour les substances chimiques dangereuses).
- Autres informations : Aucun(e).

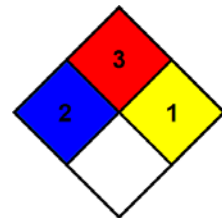
Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	Code catalogue européen des déchets (CED)
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	TWA: Poids moyen
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	WEL: Limite d'exposition au lieu de travail
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

- Danger pour la santé NFPA : 2 - L'exposition intense ou continue peut provoquer une invalidité temporaire ou des blessures résiduelles éventuelles sauf intervention médicale rapide.
- Danger d'incendie NFPA : 3 - Liquides et solides pouvant s'enflammer dans presque toutes les conditions ambiantes.
- Réactivité NFPA : 1 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables mais qui peuvent devenir instables à des températures et pressions élevées.



SDS Prepared by: The Redstone Group, dba SafeBridge Consultants, Inc.
110 Polaris Pkwy
Suite 200

SURFACE BONDER XI

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations, Canada HPR

Westerville, OH USA 43082

P: +1 (614) 923-7472

www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit